

### DONNÉES PHARMACOLOGIQUES

**Anticorps monoclonal humain recombinant neutralisant** à action prolongée dirigé contre le Virus respiratoire syncytial (VRS).

D'après les données cliniques et pharmacocinétiques, **la durée de protection est d'au moins 5 mois.**

Remarque : il s'agit d'un anticorps monoclonal et non d'un vaccin → immunisation passive.

### INDICATIONS

Prévention des infections respiratoires inférieures dues au VRS chez les nouveau-nés et nourrissons au cours de leur première saison d'exposition au VRS :

- **Nourrissons nés à partir du 01 Janvier 2024**
- **Nouveaux nés dès la naissance à partir du 15 septembre 2024**

Option thérapeutique de première intention en alternative au Synagys®.

### POSOLOGIES

Deux posologies en fonction du poids de l'enfant :

- **Poids < 5kg** : utilisation d'une seringue à 50mg / 0,5 ml
- **Poids ≥ 5kg** : utilisation d'une seringue à 100mg/ 1 ml

Conditionnement **unitaire**.

### CIRCUIT DE DISTRIBUTION

#### A L'HÔPITAL

= dès la naissance et avant la sortie de la maternité

- Prescription par un médecin ou une sage-femme.
- Commande directement auprès du **laboratoire SANOFI** en remplissant le formulaire en ligne (multiple de 30 doses par spécialité dans la mesure du possible).  
*Commande initiale correspondant à 1 mois de stock est recommandé*
- BEYFORTUS® n'est **pas** inscrit sur la liste des médicaments qui peuvent être vendus au public par les pharmacies à usage intérieur

#### EN OFFICINE

= En cas de non-administration à l'hôpital

- Délivrance sur prescription médicale\* (médecin, sage-femme).
- Commande directement auprès des grossistes.
- Pris en charge dans les conditions de **droit commun** pour les assurés sociaux, avec possible application du **tiers payant**.

#### PAR LES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- Prescription par un médecin ou une sage-femme.
- Commande directement auprès du **laboratoire SANOFI** en remplissant le formulaire en ligne (multiple de 30 doses par spécialité dans la mesure du possible)



Beyfortus® 50 mg (boîte violette)



Beyfortus® 100 mg (boîte bleue)

### ADMINISTRATION

Seringue pré remplie prête à l'emploi (conservation 2°C-8°C).

- **Après sortie du réfrigérateur**, utilisation possible dans les 8h et à l'abri de la lumière.
- Administration par **médecin, infirmiers ou sage-femme.**



**Administration INTRA-MUSCULAIRE**

- De préférence dans la partie **antérolatérale** de la cuisse.
- Possibilité de **co-administration** avec tous les vaccins.

### TRAÇABILITÉ

#### Pour les patients

Traçabilité dans le **cahier de santé** de l'enfant (date, dose, lot, étiquette)

#### Pour les établissements de santé

- Traçabilité dans le **dossier patient**

#### En cours d'hospitalisation :

- dans le périmètre suivant : séjour en **maternité**, en **néonatalogie** ou en **pédiatrie**, entre le **15 septembre** et la **fin de cette campagne de prévention**.
- le coût du BEYFORTUS® fera l'objet d'une **compensation forfaitaire de 285 €** versée à tous les établissements de santé utilisateurs en cas de **déclaration des unités communes de dispensation (UCD)** administrées dans le cadre d'une hospitalisation via
  - le fichier « FICHCOMP AP-AC » pour les ets ex DG
  - le fichier « RSF H » ainsi que sur le bordereau S34-04, avec mention du code PHX pour les ets ex OQN

Les codes UCD et les codes indications (NNIRS01) disponibles dans la NOTICE TECHNIQUE N° ATIH-311-4-2024 du 06/08/2024 (modifiée le 16/09/2024)

Rattrapage